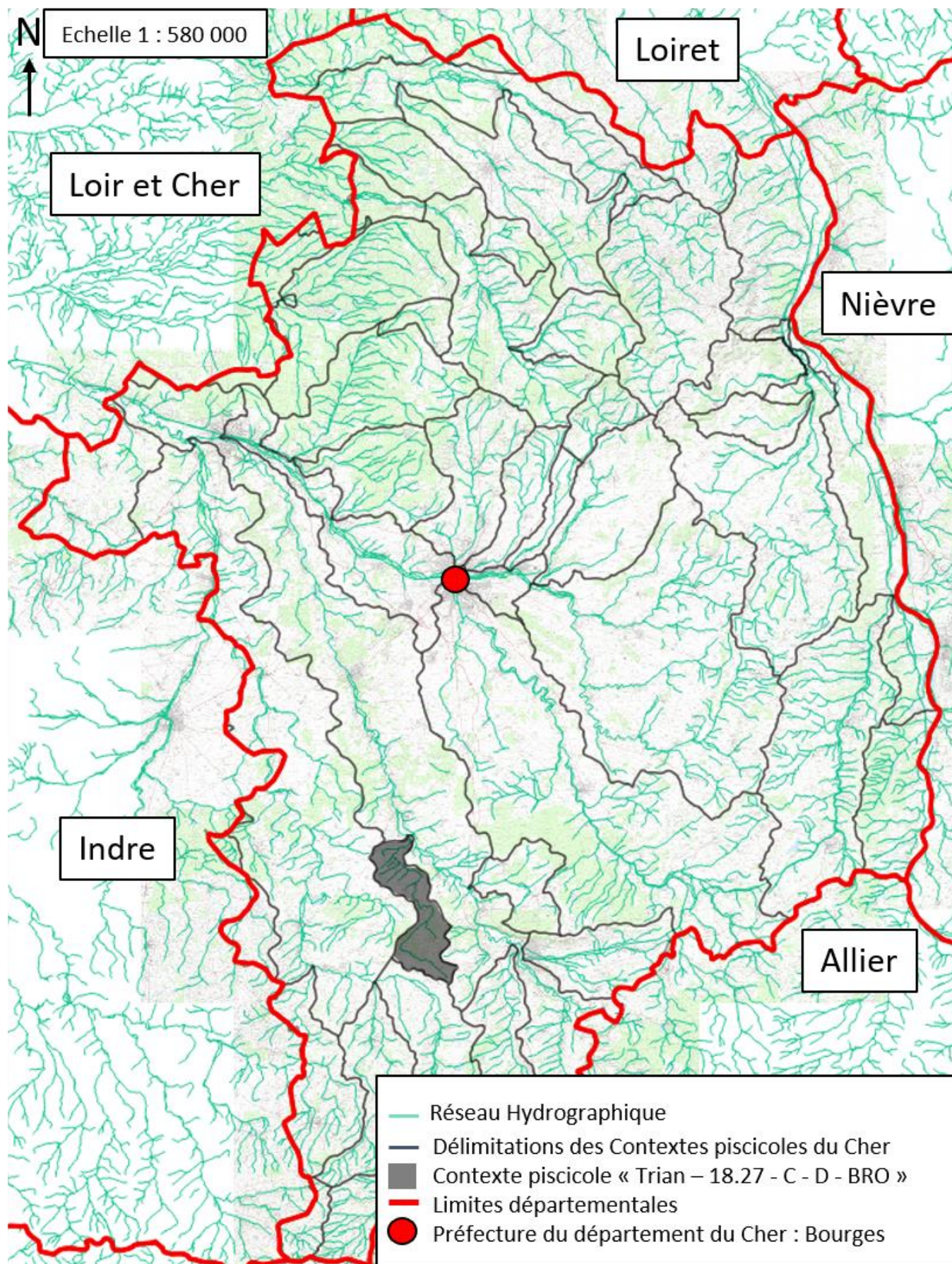


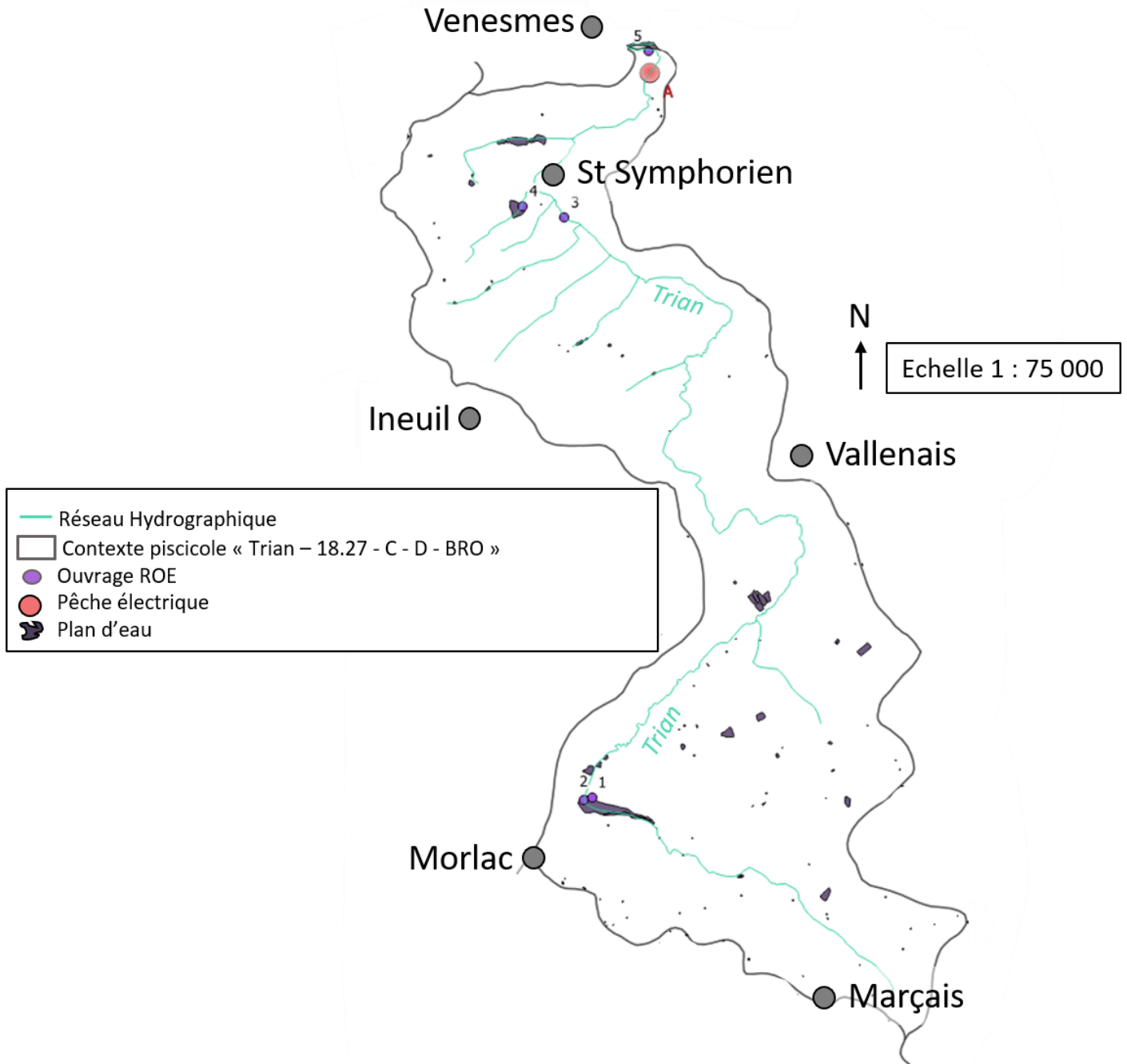


I – Localisation du contexte



(Source : BD TOPO Scan25, BD TOPO Carthage)

II – Description générale



* Cette carte n'a qu'une valeur indicative, et n'est en aucun cas une carte des linéaires réglementaires de cours d'eau. Se référer à la carte du lien de la DDT du Cher (http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=conditionnalite&service=DDT_18) (Source : DDT 18).

(Source : BD Carthage, BD SURFACE_EAU, BD ROE_Métropole_20140527)

SYNTHESE DESCRIPTION CONTEXTE

Le Trian s'écoule dans les régions naturelles du Boischault (partie amont) puis de de la Champagne berrichonne (partie aval), dans un environnement majoritairement agricole au relief peu marqué (*Source : Chambre d'agriculture du Cher*). Situé dans la partie sud du département, ce contexte représente l'ensemble du cours d'eau qui prend sa source au niveau de la commune de Marçais. Le Trian est un affluent en rive gauche de la rivière Le Cher avec lequel il conflue au niveau de la commune de Venesmes.

Le Trian et ses affluents sont classés en deuxième catégorie piscicole.

Le Trian souffre d'un déficit important de débit en étiage, à mettre notamment en lien avec la présence d'un plan d'eau par barrage situé en tête de bassin (étang de la Barre / 15 ha environ).

Ce contexte se situe en ZRE (zone de répartition des eaux) de type bassin hydrographique nommé « Bassin versant du Cher » (*Source : SIGES.BRGM*). Aucun prélèvement impactant les débits ne semble être déclaré (*Source : BE Eaucéa 2011*), mais il est possible que des prélèvements dans le val de Cher impactent son débit dans sa partie aval.

Toutes les parcelles des communes du contexte ont été classées en zone de vulnérabilité aux nitrates en 2017 (*Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire*).

On retrouve régulièrement les traces d'un recalibrage et/ou d'un curage ancien (bourrelet de curage en berge, lit rectiligne et enfoncé, absence de fosses) dans les cours d'eau de ce contexte.

D'un point de vue hydromorpho-métrique, ces secteurs présentent une homogénéisation des faciès et des habitats : faible alternance de radiers et de mouilles, faible méandrage, fonds sablo-limoneux colmatés, lit élargi plus sensible aux étiages sévères (lame d'eau élargie, réduite et réchauffée).

La présence de l'étang de la Barre (plan d'eau réalisé par barrage sur le cours du Trian) représente une cause d'altération de la qualité de l'eau et de la quantité d'eau en période d'étiage, ainsi que de la continuité écologique dans une moindre mesure (étang proche de la tête de bassin). On note que les zones propices à la reproduction du brochet sur ce contexte sont principalement situées au niveau de la queue de l'étang de La Barre.

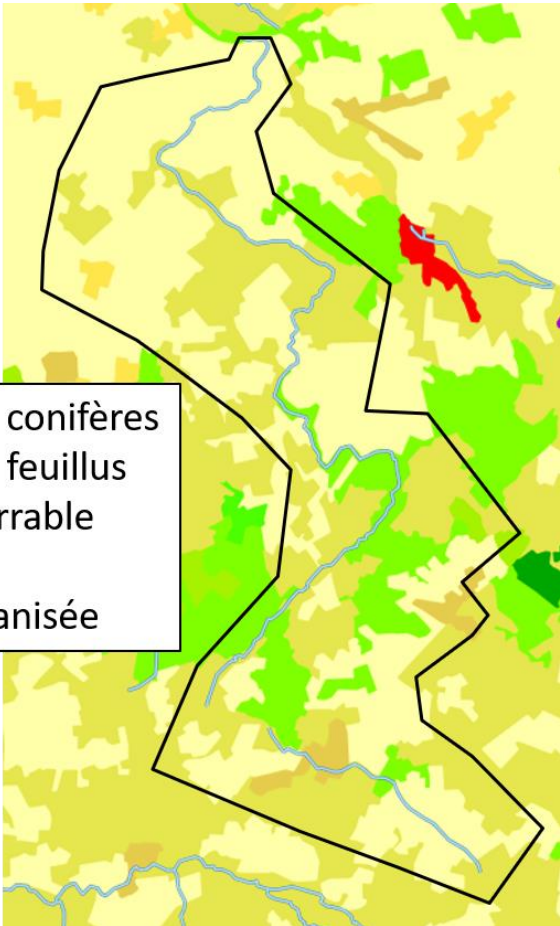
N.B : L'historique des données concernant le contexte présent dans d'autres documents (SDVP 1990-1992, PDPG 2002) est à retrouver en annexe du document global de présentation.

III – Données générales

Limites contexte (Bassin Versant associé)	Amont	« La Vève » (Coordonnées XY : 653035, 6622286 Lambert 93) <i>(Source : BD TOPO Scan25)</i>
	Aval	Confluence avec le Cher (Coordonnées XY : 648755, 6637591 Lambert 93) <i>(Source : BD TOPO Scan25)</i>
Affluents	Amont en aval	Ru « les Chétifs Bois » (Rive Droite ; 2,3 km) Ru « Chambon » (Rive Gauche ; 1 km) Ru de la Fontaine de Sange (Rive Droite ; 0,08 km) Ru « la Préale » (Rive Gauche ; 1,6 km) Ru « les Chantaloups » (Rive Gauche ; 2,6 km) Ru « les Bouleaux » (Rive Gauche ; 2,7 km) Ru « les Barges » (Rive Gauche ; 1,2 km) Ru de l'étang communal de St Symphorien (Rive Gauche ; 1,8 km) Ru « les océans » (Rive Gauche ; 2,4km) <i>(Source : BD TOPO Carthage)</i>
		Affluents d'autres contextes adjacents
	Longueur en eau	Linéaire du cours principal
Linéaire total		Le Trian + affluents : 44,62 km <i>(Source : BD Carthage)</i>
Plans d'eau	Présence : ~ 111 plans d'eau (50,90 ha) - 2 plans d'eau ≥ 5 ha Surface totale « plan d'eau » du contexte : 1,76 % <i>Source : BD TOPO SURFACE_EAU)</i>	
Surface contexte / bassin versant	Surface du contexte : 62 km ² Surface totale du bassin versant « Cher » : 1118 km ² Le contexte représente 5,54 % du BV <i>(Source : BD QGIS FDAAPPMA18)</i>	
Débit (cours principal)	/	

Pente moyenne	Naturelle	Altitude amont	200 mNGF (Source : www.geoportail.gouv.fr)	
		Altitude aval	133 mNGF (Source : www.geoportail.gouv.fr)	
		2,3 ‰		
	Réelle, après impact ouvrages	Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	1) ROE80484 Déversoir du plan d'eau de « L'Etang de la Barre » : absence de passe-à-poissons 2) ROE80485 Plan d'eau de « L'Etang de la Barre » : absence de passe-à-poissons 3) ROE81155 Plan d'eau communal de St Symphorien : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1 mètre (peu franchissable) 4) ROE95443 Radier de pont de la D73 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute inférieure à 0,50 mètres (franchissable) 5) ROE95466 Gué : passe à bassin successifs, hauteur de chute inférieure à 0,50 mètres (franchissable)	
			D'après la mise à jour du ROE métropole du 27/05/2014. (Source : BD ROE_Metropole_20140527) Remarque : Cette base de données n'est pas exhaustive pour l'ensemble des masses d'eau du département du Cher, elle dépend localement de la pression de prospection.	
			Hauteur cumulée référencée	HC ~ 2 mètres
		2,3 ‰		
	Taux d'étagement (et autres)	Taux d'Étagement : 2,98 % (Catégorie 1 / très bon) Taux de Fractionnement : 0,007% Densité d'ouvrage : 1 ouvrage tous les 5,77 km		

<p>Rang de Strahler</p>	<p>(Source : BD SYRAH)</p>
<p>Géologie</p>	<p>Couche de Jurassique supérieur (Malm) sur l'ensemble du bassin versant (calcaire et marne). Couche d'Holocène, à proximité du cours d'eau (Alluvions récents). « Champagne berrichonne ». (Source : BRGM)</p>
<p>Assainissement</p>	<p>Système d'assainissement Collectif</p> <p>St Symphorien « les Océans » : STEP/STEU 50 EqHab « conforme en équipement et en performance ». Filtres Biologiques 2002. Rejet de STEP/STEU dans le ru « les Océans ».</p> <p>St Symphorien « le Terray » : STEP/STEU 60 EqHab « conforme en équipement et en performance ». Filtres plantés 2002. Rejet de STEP/STEU dans le ru de l'étang communal de St Symphorien.</p> <p>(Source : SDAGE Loire-Bretagne) (Source : assainissement.developpement-durable.gouv.fr).</p> <p>Système d'assainissement non-collectif</p> <p>Lien vers la base de données sur l'intercommunalité, compétence « assainissement non-collectif » : https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/recherche-de-groupements/result-recherche.php?arch=01/07/2018&dcou= (Source : DGCL). Annexe Document Global de Présentation : Liste des SPANC du Cher, mise à jour le 07/05/2018 (Source : Conseil Départemental du Cher)</p>

Occupation du sol	 <p data-bbox="339 477 783 745"> Forêts de conifères Forêts de feuillus Surface arable Prairie Zone urbanisée </p> <p data-bbox="339 1055 1503 1122">Le Trien comporte une majorité de surfaces agricoles, mais très peu de zones urbanisées (Source : BD Corine Land Cover).</p>	
Industrie	/	
Statut foncier	Non domanial (privé)	
Mesures réglementaires de protection	L.214-17 Liste 1	6563 à 6571. « Le Trien et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Cher » (Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)
	L.214-17 Liste 2	/
	Décret Frayères	- Liste 1 Frayère poisson : « Le Trien à l'aval de la digue de l'Etang de la Barre jusqu'à la confluence avec le Cher ». (Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)
	Autres...	- Réservoir Biologique N°702 : « Le Trien et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Cher ». - Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilités aux nitrates en 2017 (Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire). (Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)
SDAGE / SAGE	SDAGE Loire-Bretagne / SAGE Cher amont (mise en œuvre)	
Structure	/	

Locale de Gestion	
Enjeux PLAGEPOMI	/
Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMA)	

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
FRGR2000	Le Trian et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Cher	2 ^{ème} catégorie piscicole Contexte cyprinicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2027	Bon Etat / 2027	Bon Etat / ND	Médiocre (2009) Station 04454006 Trian à Venesmes	ND (2009) Station 04454006 Trian à Venesmes

(Source : SDAGE 2016-2021 Bassin Loire-Bretagne, OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

V – Peuplement

Domaine	Cyprinicole
Espèce(s) repère(s)	Brochet (BRO)
Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	ND
Etat fonctionnel	Dégradé
Zonation piscicole	Zone Intermédiaire
Biocénotypes	Zone intermédiaire Ombres à Barbeaux B5-7 actuel (Source : PDPG 2002) B ND historique (Source : SRAE Région Centre 1979-1980)
Peuplement actuel	ND
Peuplement théorique	CHA, TRF, LPP, VAI, LOF, EPI, CHE, GOU , BAF, LOT, SPI, VAN, BOU, BRO, PER, GAR, TAN, ANG, APP
Présence de poissons migrateurs	ND
Présence d'espèces invasives et nuisibles	ND

Inventaires piscicoles récents

Station / cours d'eau	Année	Métrique ou indice piscicole	Espèces recensées	Observations
A « Aiguemorte » (Venesmes) / Le Trian (FRGR2000)	2009	IPR = 24,92 « Etat médiocre » (Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)	ND	Pêche complète
/				

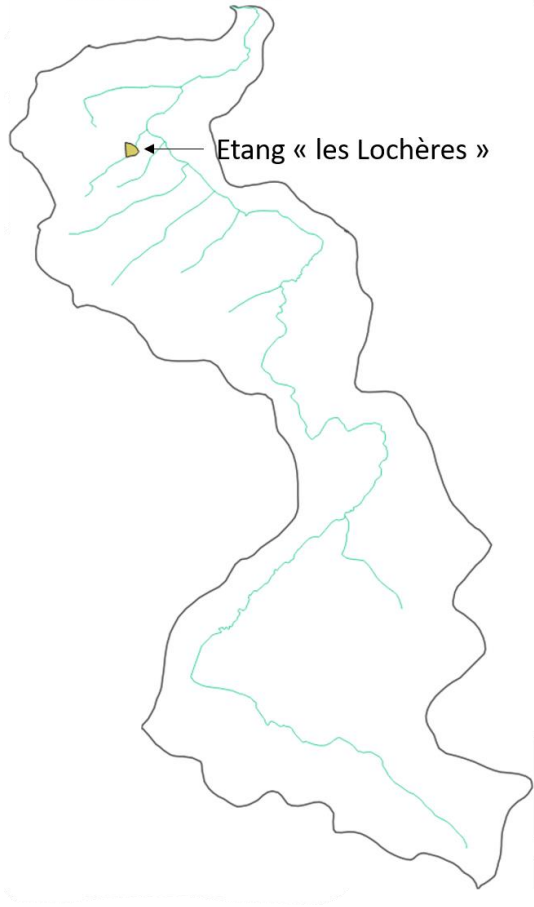
Autres paramètres

/

Thermie

/

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2 ^{ème} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 18, AFB Région Centre		
Gestionnaires	AAPPMA	AAPPMA Saint-Florent-sur-Cher « l'Amicale des pêcheurs de la Vallée du Cher »	1017 adhérents (Effectif 2016) 1221 adhérents (Effectif 2016)
	Associations de pêche non agréées	/	
Parcours de pêche	 <p>AAPPMA Saint-Florent-sur-Cher « l'Amicale des pêcheurs de la Vallée du Cher » - Etang communal de Saint-Symphorien « les Lochères » (4 ha). Eaux non domaniales 2^{ème} catégorie.</p> <p>(Source : federationpeche18.fr)</p>		
Réserves de pêche	/		
Type de gestion appliquée les 5 dernières années	- ND (Riverains)		
Déversements éventuels	/		

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ÉTAT FONCTIONNEL	ÉVALUATION		
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère		
			R Recrutement	A Accueil	
Facteur principal	Présence de plans d'eau sur cours (Etang de la Barre)	Accessibilité très réduite des zones de frayères à brochet situées au niveau de la queue de l'étang	Impact modéré	Impact faible	
		Rétention des débits (et accentuation des étiages) et perturbation de la qualité physico-chimique	Impact faible	Impact modéré	
		Perte de linéaire de cours d'eau à l'endroit du plan d'eau			
		Apport d'espèces limnophiles			
	Morphologie du cours d'eau dégradé / Travaux hydrauliques anciens (curage, recalibrage)	Homogénéité des habitats et des écoulements du cours d'eau (étalement de la lame d'eau, colmatage local du substrat, merlon de curage en berge qui amplifie les hauteurs de berges)	Impact fort	Impact fort	
		Augmentation de la sensibilité aux étiages sévères (lame étalée, réchauffée)			
		Déformation/uniformisation du lit naturel Perte de linéaire par la rectification du cours d'eau (perte de méandres)			
	Rappel bilan fonctionnalité du contexte			Dégradé	

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions (codes repris du SDAGE)	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles (migrateurs, espèces vulnérables, d'intérêt patrimonial ou halieutique)	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	<p style="text-align: center;">Gestion des plans d'eau</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation du milieu »</p>	<p>MIA0401 « Réduire l'impact d'un plan d'eau sur les eaux superficielles »</p>	<p style="text-align: center;">Etang de la Barre</p>	<p style="text-align: center;">FRGR2000</p>	<p style="text-align: center;">Gestion des prélèvements d'eau</p> <p style="text-align: center;">Permettre le développement du brochet et des espèces cibles dans de bonnes conditions (qualité d'eau)</p>		<p style="text-align: center;">Gestion des prélèvements d'eau</p> <p style="text-align: center;">Assurer un débit suffisant au cours d'eau</p> <p>Maintenir, au moins, un débit réservé toute l'année</p> <p>Améliorer la mosaïque habitationnelle en étiage</p>	<p>MIA04 « Mesures de gestion des plans d'eau »</p> <p>RES04 « Gestion de crise sécheresse »</p>

	<p>Restauration de la continuité écologique (scénario de conservation du plan d'eau des Barres)</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau »</p> <p>1D « Assurer la continuité longitudinale »</p> <p>9A « Restaurer le fonctionnement des circuits de migration »</p> <p>9B « Assurer une gestion équilibrée des espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques et de leurs habitats »</p>	<p>MIA0301 « Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique »</p>	<p>Etang de la Barre</p>	<p>FRGR2000</p>	<p>Aménagement du déversoir situé en aval du plan d'eau</p> <p>Améliorer la reproduction des espèces piscicoles phytophiles</p> <p>Libre circulation des espèces piscicoles (TRF, ANG), décloisonnement des populations piscicoles, accessibilité aux zones refuges et de reproduction</p>	<p>Aménagement du déversoir situé en aval du plan d'eau</p> <p>Rétablissement de la continuité écologique</p> <p>Permettre l'accès des zones de frayère aux géniteurs</p>	<p>MIA03 « Mesure de la restauration de la continuité écologique »</p>
--	--	---	--------------------------	-----------------	---	--	--

	<p>Restauration du lit mineur</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau, des annexes hydrauliques »</p>	<p>MIA0202 « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR2000</p>	<p>Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Retrouver un peuplement piscicole cyprinicole équilibré</p>	<p>Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Restaurer la morphodynamique naturelle du lit mineur</p> <p>Restaurer une mosaïque habitationnelle hétérogène et adaptée à un peuplement cyprinicole</p> <p>Restaurer la surface d'habitats piscicoles disponible (abris, zone de reproduction...)</p> <p>Améliorer la résilience des cours d'eau vis-à-vis des débits d'étiages très faible</p>	<p>MIA02 « Mesures de restauration hydro-morphologique des cours d'eau »</p>
--	---	--	-------------------------	-----------------	---	--	--

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion d'usage

- La restauration des fonctionnalités naturelles des populations n'est pas envisageable à court ou moyen terme sur l'ensemble du contexte.
- Opérations de re-empoissonnement autorisées en soutien aux populations piscicoles naturelles

Rappel : interdiction de remise à l'eau de plusieurs espèces exotiques envahissantes de la liste nationale (Poissons : Goujon de l'Amour, Pseudorasbora / Crustacés : écrevisse américaine, de Californie, de Louisiane, américaine virile, à pinces bleues, marbrée / Amphibiens : Grenouille verte de Bedriaga, grenouille verte des balkans).